



Liquidation judiciaire avec un repreneur

Par **ludivine6279**, le **12/07/2009** à **14:13**

Bonjour,

l'entreprise de mon mari a appris sa liquidation judiciaire au tribunal mais il y a un repreneur qui désire garder 88 personnes que doit-il faire se rendre au travail normalement, attendre que le repreneur le contacte si il désire le garder ou alors attendre sa lettre de licenciement merci pour les réponses que vous pourriez me donner